

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-063

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 septembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 septembre 2016.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 1^{ère} Partie – P3 : Modification de statuts d'UFR

Exposé de la décision :

Il a été proposé aux composantes de l'Université la création, en leur sein, d'un Conseil académique local, réunion du Conseil de gestion et du Conseil scientifique local, par parallélisme avec l'organisation des instances d'universités issue de la loi n°2013-660 dite « ESR ».

Les composantes adaptent ainsi leurs statuts et règlements intérieurs, et proposent également des modifications complémentaires relatives à la composition de leurs conseils ou à certaines fonctions, pour correspondre au mieux à la réalité locale.

Les modifications de leurs statuts et/ou règlements intérieurs des composantes sont présentées au Conseil d'administration pour le compte de :

- l'Institut de psychologie :

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 1 Votes exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 30</p>
--

- l'Institut universitaire de technologie :

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 31</p>
--

- l'UFR des Sciences fondamentales et biomédicales des Saints-Pères :

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : 31 Contre : 0 Pour : 31</p>
--

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Fait à Paris, le 30 septembre 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

10 OCT 2016